



ANNÉE UNIVERSITAIRE 2009/2010

**DEMANDE DE DÉROGATION INDIVIDUELLE
AUX CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION
EN DIPLÔME DE DOCTORAT**

Première année d'inscription en thèse : 2006

FORMATION DOCTORALE :

Nom patronymique :

N° d'étudiant (IPGP) :

Prénom :

Adresse :

Nom marital :

Tel :

Adresse mail personnel:

Adresse mail ipgp:

inscrit(e) en 2006

en 1ère année

inscrit(e) en 2007

en 2ème année

inscrit(e) en 2008

en 3ème année

➤ **demande une prolongation d'un an pour achever ma thèse :**

➤ **Je m'engage à mettre tout en œuvre pour achever mon doctorat en Décembre 2009**

Paris, le
Signature du doctorant

Visa du responsable de l'École doctorale

Nom et prénom du directeur de thèse
Signature
cachet obligatoire

Paris, le
Nom et prénom
cachet obligatoire

Fournir impérativement les pièces justificatives :

- Un rapport sur l'état d'avancement des travaux justifiant la prolongation
- Le calendrier prévisionnel du déroulement de la thèse
- Un engagement sur la date de soutenance

Ces documents doivent être signés par le directeur de thèse.

Arrêté du 7 août 2006 relatif aux études doctorales
Article 15

La préparation du doctorat s'effectue, en règle générale, en 3 ans. Des dérogations peuvent être accordées, par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de l'école doctorale et après avis du directeur de thèse et du conseil de l'école doctorale, sur demande motivée du candidat. La liste des bénéficiaires de dérogation est présentée chaque année au conseil scientifique.